

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord tenue à l'Hôtel de Ville de Grande-Anse, le mardi 17 décembre 2024 à 19h00

RO-2024-10

1. APPEL À L'ORDRE

M. Joseph Lanteigne, maire, appelle la réunion à l'ordre à 19h00 et souhaite la bienvenue aux quelques 19 citoyens et citoyennes présents à cette dix-neuvième réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord.

2. CONSTATATION DU QUORUM

<u>Sont présents</u> :	Joseph Lanteigne	Maire
	Gérard Battah	Conseiller
	Carole Frigault	Conseillère
	Thérèse Haché	Maire suppléante
	Anne Landry	Conseillère
	Colin MacLellan	Conseiller
<u>Assistaient également</u> :	André Sonier	Directeur général
	Simonne Godin	Greffière municipale
<u>Absence (motivée)</u>	Yvon Godin	Conseiller

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le maire, M. Joseph Lanteigne, demande au conseil municipal s'il y a des déclarations de conflit d'intérêt à être incluses au procès-verbal de la présente réunion.

Aucune déclaration d'intérêt ne fut prononcée.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le maire Joseph Lanteigne fait lecture de l'ordre du jour proposé et demande d'y ajouter les points suivants :

9.4 Proclamation – Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer;

9.5 Résolution demandant l'avis du CRP – Re-zonage de la rue des Pionniers, Saint-Léolin.

L'ordre du jour modifié se lit donc comme suit :

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des procès-verbaux :
 - 5.1 Réunion ordinaire du 19 novembre 2024;
 - 5.2 Réunion extraordinaire du 26 novembre 2024.
6. Affaires découlant des procès-verbaux.

7. Exposés des membres du conseil municipal.
8. Correspondances reçues et envoyées :
 - 8.1 Correspondances reçues : 1 à 6.
 - 8.2 Correspondances envoyées : 1 à 2.
9. Résolutions et arrêtés municipaux :
 - 9.1 Sentier VTT 4 saisons;
 - 9.2 Nouveau chef pompier de Bertrand;
 - 9.3 Achat d'équipements;
 - 9.4 Proclamation – Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer;
 - 9.5 Résolution demandant l'avis du CRP – Re-zonage de la rue des Pionniers, Saint-Léolin.
10. Affaires nouvelles.
11. Suivi des dossiers.
12. Présentations et interventions du public.
13. Levée de la réunion.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Thérèse Haché, que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté comme modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-139

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

5.1 Réunion ordinaire du 19 novembre 2024

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Anne Landry et appuyé par Mme Carole Frigault, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 19 novembre 2024 soit adopté comme rédigé et circulé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-140

5.2 Réunion extraordinaire du 26 novembre 2024

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par Mme Anne Landry, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 26 novembre 2024 soit adopté comme rédigé et circulé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-141

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Sans objet.

ATTENDU QUE le directeur général de la ville de Rivière-du-Nord est d'accord avec cette nomination et la recommande au conseil municipal,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Colin MacLellan et appuyé par M. Gérard Battah, que le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord accepte la démission de M. Gaston Chiasson et la nomination de M. Paul R. Thériault à titre de chef pompier de la brigade de Bertrand, en date du 5 janvier 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-144

9.3 Achat d'équipements

ATTENDU QUE certaines pièces d'équipement utilisées par le personnel des Travaux publics pour l'entretien des routes en hiver ne sont plus fonctionnelles ;

ATTENDU QU'IL est important pour la sécurité du personnel d'avoir accès à de l'équipement en bon état ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Carole Frigault, que la ville de Rivière-du-Nord autorise l'achat d'une salière et d'une charrue en V pour un montant total de 17 599 \$ plus TVH.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-145

9.4 Proclamation – Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer

ATTENDU QUE la maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs touchent environ 600 000 Canadiens et Canadiennes et que près d'un million de Canadiens et Canadiennes seront touchés par un trouble neurocognitif dans moins de 10 ans ;

ATTENDU QUE près de 12 000 Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises sont touchés par la maladie d'Alzheimer ou autres troubles neurocognitifs ;

ATTENDU QU'IL n'existe à ce jour aucune cause ni remède connus pour cette maladie dévastatrice ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Anne Landry et appuyé par Mme Thérèse Haché, que la ville de Rivière-du-Nord déclare le mois de janvier 2025 le *Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer* et encourage les citoyens et citoyennes de Rivière-du-Nord à mieux connaître les effets profonds de cette maladie dévastatrice, et à soutenir la Société Alzheimer du Nouveau-Brunswick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-146

7. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (D)

Dossier Santé et Mieux-être – Anne Landry

Copie du rapport de Mme Landry figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Sécurité publique – Colin MacLellan

Copie du rapport de M. MacLellan figure en annexe du présent procès-verbal.

Rapport financier au 30 novembre 2024

Mme Thérèse Haché, maire suppléante et responsable du dossier Finances et Développement économique, présente le rapport financier de la municipalité au 30 novembre 2024, dont copie figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Finances et Développement économique – Thérèse Haché

Copie du rapport de Mme Haché figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Communautaire et Culturel – Carole Frigault

Copie du rapport de Mme Frigault figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Travaux publics et Infrastructures – Gérard Battah

Copie du rapport de M. Battah figure en annexe du présent procès-verbal.

Rapport d'activités du Maire

Le rapport de M. le maire Joseph Lanteigne figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Urbanisme

En l'absence de M. Godin, M. le maire Joseph Lanteigne présente le rapport d'activités sur le dossier d'urbanisme. Copie du rapport figure en annexe du présent procès-verbal.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Carole Frigault que les rapports présentés par les membres du conseil municipal de Rivière-du-Nord, incluant le rapport financier au 30 novembre 2024, soient acceptés comme présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-142

8. CORRESPONDANCES REÇUES ET ENVOYÉES (D)

8.1 Correspondances reçues : No. 1 à 6

Pour information.

8.2 Correspondances envoyées : No. 1 à 2

Pour information.

9. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

9.1 Sentier VTT 4 saisons

ATTENDU QU'UNE proposition pour le nouveau tracé de Sentier VTT 4 saisons fut acceptée par le conseil municipal dans le cadre de la réunion ordinaire du 17 novembre 2024 ;

ATTENDU QUE ce tracé n'a pas obtenu l'autorisation du Gouvernement provincial ;

ATTENDU QUE la grande région de Caraquet est privée du tourisme Quad 4 saisons en raison de l'absence d'une connexion permettant de traverser le territoire de Rivière-du-Nord ;

ATTENDU QUE les dernières étapes permettant aux adeptes de traverser la ville de Bathurst sont presque terminées, ce qui va amener un nouveau trafic Quad assez considérable dans la région ;

ATTENDU QUE cette nouvelle connexion à travers le territoire de Rivière-du-Nord donnerait accès à toute la circulation provenant de l'ouest de la province ;

ATTENDU QUE la grande région de Caraquet, incluant la ville de Rivière-du-Nord, est privée d'importantes retombées économiques en raison de ce manque de connexion, puisque des centaines de touristes doivent être redirigés ailleurs,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par Mme Anne Landry, que la ville de Rivière-du-Nord appuie les efforts de QuadNB pour développer un sentier 4 saisons qui :

- partirait du commerce Ventilation Toutes Saisons situé au 698, boulevard des Acadiens à Bertrand, pour se rendre jusqu'au chemin Thériault, et
- emprunterait le chemin Thériault jusqu'au chemin d'accès du ministère des Transports et Infrastructures situé du côté gauche de la route, immédiatement après le 263, chemin Thériault.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-143

9.2 Nouveau chef pompier de Bertrand

ATTENDU QUE le chef pompier de la brigade de Bertrand, M. Gaston Chiasson, a donné sa démission en raison du conflit découlant de ses nouvelles fonctions à titre de Gestionnaire en sécurité publique et incendie à la CSRPA ;

ATTENDU QUE les pompiers de la brigade de Bertrand ont proposé la nomination de M. Paul R. Thériault à titre de chef pompier, en remplacement de M. Gaston Chiasson, en date du 5 janvier 2025 ;

9.5 **Résolution demandant l'avis du CRP – re-zonage de la rue des Pionniers, Saint-Léolin**

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Carole Frigault et appuyé par M. Gérard Battah, qu'en vertu de l'article 110(1) de la *Loi sur l'urbanisme*, le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord demande au Comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit sur le projet modifiant le plan municipal et l'arrêté de zonage en ce qui concerne le projet suivant :

- Permettre l'établissement d'entreprises sur la totalité de la rue des Pionniers, secteur de Saint-Léolin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-147

11. **AFFAIRES NOUVELLES.**

Sans objet.

12. **SUIVI DES DOSSIERS.**

Sans objet.

13. **PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC**


Plusieurs interventions sont effectuées par les citoyens et citoyennes présents sur différents sujets d'intérêt.

14. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

La réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord est levée à 19h40.



Joseph Lanteigne
Maire



Simonne Godin
Greffière municipale

SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER

MAIRE

Joseph Lanteigne

Clinique médicale de Bertrand

Nous sommes heureux de vous confirmer que la Clinique médicale de Bertrand va continuer de desservir les citoyens et citoyennes de Rivière-du-Nord dans ses locaux actuels à Bertrand. Comme nous vous l'avions mentionné en novembre dernier, le Dr. Carl Boucher va déménager ailleurs, mais le Dr. William Hynes a accepté de prendre la responsabilité de la clinique. Il continuera donc de recevoir les patients et patientes de la clinique sans rendez-vous, comme d'habitude. Le conseil municipal est très fier d'avoir pu arriver à cette entente avec le Dr. Hynes qui s'est d'ailleurs montré très coopératif et ouvert dans les négociations.

Centre récréotouristique

Comme vous le savez, le conseil municipal a déclaré le Centre récréotouristique bien excédentaire afin de pouvoir éventuellement s'en départir. Cependant, avant de procéder à la vente proprement dite du bâtiment et du terrain, le conseil voudrait sonder l'intérêt de la population pour l'établissement d'un projet non-résidentiel sur cette propriété. Un appel d'offre sera donc publié en janvier prochain, invitant la population à soumettre des propositions de projets de développement économique ou commerciaux. Nous sommes d'avis que des propositions intéressantes pourraient nous être soumises. Nous continuerons de vous tenir informés du développement de ce dossier.

SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER
DOSSIER COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

Carole Frigault

Activités de Noël

Plusieurs activités entourant la fête de Noël se sont déroulées sur notre territoire récemment. Nous avons été très choyés par l'engagement de tous les gens impliqués, que ce soit nos employés, les membres des différents comités impliqués et les bénévoles. Au nom de la ville de Rivière-du-Nord, nous voulons vous dire un très gros merci pour votre dévouement envers notre belle communauté.

Il reste toutefois une activité avec le Père Noël qui se tiendra ce samedi 21 décembre au Parc du Village Saint-Paul entre 14h et 16h pour les enfants de 0 à 12 ans.

Concours de photos de Noël pour les enfants

Le concours de photos de Noël pour les enfants a été un franc succès jusqu'à maintenant. Des enfants de tous les secteurs de la ville sont venus se faire photographier devant l'Hôtel de Ville et nous ont fait parvenir leurs magnifiques photos qui sont affichées dans l'entrée. Le tirage d'une carte cadeau de 100 \$ aura lieu ce jeudi 19 décembre. Un des objectifs de ce concours était de montrer aux enfants le site de l'Hôtel de Ville de la municipalité. Merci à tous et à toutes pour votre belle participation.

SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER

DOSSIER FINANCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Thérèse Haché

Développement économique et Tourisme - Projet d'un nouveau sentier VTT entre la Ville de Rivière-du-Nord et la Ville de Caraquet

Le projet d'un nouveau sentier reliant la région Chaleur à la Péninsule acadienne fut présenté au conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord en novembre dernier. Cependant, le trajet proposé dans le secteur de Bertrand n'a pas obtenu l'autorisation de la Province.

Une nouvelle alternative a donc été proposée. Le nouveau trajet pressenti partirait du commerce Ventilation Toutes Saisons à Bertrand pour se rendre jusqu'au chemin Thériault. De là, le sentier emprunterait le chemin Thériault jusqu'au chemin d'accès du ministère des Transports et Infrastructures situé du côté gauche de la route, immédiatement après la propriété située au 263, chemin Thériault. Comme le trajet passe dans une zone résidentielle, le conseil municipal a demandé aux promoteurs du projet d'informer directement tous les propriétaires concernés des détails entourant ce nouveau sentier VTT.

Une résolution sera passée au vote dans le cadre de la présente réunion afin de permettre à QuadNB d'enclencher les démarches auprès des autorités concernées pour faire autoriser les accès nécessaires à la réalisation de ce nouveau projet.

Dons et subventions octroyés en 2024

Le comité formé d'employés, responsable de la gestion des dons et subventions, a octroyé en 2024 un total de 30 900 \$ sur un budget de 45 000 \$, à 24 organismes, à titre de don ou subvention. Les demandes reçues ont été analysées conformément aux critères approuvés par le conseil municipal à l'intérieur de la politique en vigueur.

SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER

DOSSIER SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Anne Landry

Janvier, Mois de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer

Au Canada, le mois de janvier est proclamé *Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer*. La Société Alzheimer demande aux municipalités de s'impliquer de différentes façons afin de souligner ce mois de sensibilisation. Le conseil municipal de Rivière-du-Nord a décidé de supporter l'initiative entre autres en illuminant l'Hôtel de Ville en bleu pendant le mois de janvier et en plaçant le drapeau de la Société d'Alzheimer devant l'Hôtel de Ville pendant la semaine du 19 au 25 janvier prochain. Nous avons également accepté de faire la proclamation du mois de janvier à titre de mois de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer. Une résolution sera donc passée au vote dans le cadre de la présente réunion à cet effet.

Centre Edmond E.-Landry, Grande-Anse

Au Centre Edmond-E.-Landry, c'est-à-dire l'aréna de Grande-Anse, une activité de patinage de Noël se tiendra le dimanche 22 décembre de 15h à 17h avec la présence sur patins du Père Noël ! Il y aura aussi de la musique et des lumières avec DG Reg, ainsi qu'un service de cantine. Bienvenue aux jeunes et moins jeunes ! Près de 200 personnes avaient assisté à cette activité l'an dernier. On vous rappelle que le patinage libre est gratuit pour tous et toutes. Nous vous invitons donc à enfiler vos patins et à participer à cette belle activité qui combine plaisir et exercice.

Patinoires extérieures

Nos bénévoles et employés se préparent à faire les patinoires extérieures quand la température sera adéquate. Avec les changements climatiques, il est de plus en plus difficile ces dernières années de maintenir une patinoire extérieure en bon état, mais notre équipe fera leur possible pour permettre aux utilisateurs de s'amuser sur patins.

SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER

DOSSIER SÉCURITÉ PUBLIQUE

Colin MacLellan

Rapport d'incidents

La Brigade d'incendie de Rivière-du-Nord a répondu à trois (3) appels d'urgence 911 depuis la réunion de novembre dernier, soit un feu de structure, un problème électrique et une assistance médicale.

Changements à la brigade de Bertrand

Gaston Chiasson a remis sa démission à titre de chef pompier pour la brigade de Bertrand en raison du fait qu'il a accepté les fonctions de Gestionnaire de la sécurité publique et incendie pour la CSRPA. Gaston demeurera cependant membre de la brigade à titre de pompier volontaire. Je profite de l'occasion pour lui offrir nos plus sincères remerciements pour son dévouement et son engagement pendant les nombreuses années où il a occupé le poste de chef pompier.

Les pompiers de l'unité ont unanimement recommandé Paul R. Thériault comme nouveau chef pompier de la brigade. Paul R. Thériault fait partie des pompiers de la brigade de Bertrand depuis 2007. Il fut nommé capitaine en 2014 et il occupe le poste d'assistant-chef depuis 2018.

Lors de l'Assemblée générale annuelle tenue le 16 novembre dernier, Olivier Thériault fut nommé assistant-chef de la brigade pour remplacer M. Thériault.

Tous ces changements prendront effet le 5 janvier 2025.

Conformément aux dispositions de notre Arrêté sur le service d'incendie, ces nominations ont été approuvées par le directeur général de la Ville avant d'être soumises au conseil municipal pour acceptation. Une résolution sera passée au vote dans le cadre de la présente réunion pour officialiser la nomination de Paul R. Thériault à titre de chef de la brigade d'incendie de Bertrand. Les autres changements sont sous la responsabilité de la brigade.

Achat d'équipement

Le Service d'incendie de la Ville de Rivière-du-Nord comptait sur le support de la Brigade de la Ville de Caraquet dans les situations où les mâchoires de la vie étaient nécessaires lors d'accidents de la route. On a procédé récemment à l'achat de cet outil de travail. L'équipement est installé sur le camion à incendie de Grande-Anse.

SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER

DOSSIER TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

Gérard Battah

Achat d'équipements

La saison d'hiver est arrivée et l'équipe des Travaux publics doit être bien équipée pour accomplir de façon professionnelle les différentes tâches de déblaiement qui leur sont assignées.

En faisant l'inspection des équipements nécessaires, ils se sont rendu compte que la saleuse ne fonctionnait plus et n'était pas réparable. De plus, ils ont réalisé que le temps nécessaire au déblaiement serait de beaucoup amélioré et surtout simplifié s'ils avaient accès à une petite charrue en V qui pourrait être installé sur l'un des camions de la municipalité.

Le conseil municipal est d'accord avec ces suggestions. L'estimation des coûts reliés à l'achat de ces équipements se chiffre à 17 599 \$ plus TVH. Une résolution sera donc passée au vote dans le cadre de la présente réunion pour autoriser cet achat.

SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER

DOSSIER URBANISME

Lieux inesthétiques et dangereux

Tel que mentionné à la dernière réunion publique, deux propriétés classées parmi les lieux inesthétiques et dangereux sur le territoire de la ville de Rivière-du-Nord ont été nettoyées au début décembre.

Au début 2025, le conseil municipal ciblera d'autres propriétés qui seront nettoyées en cours d'année, parmi les quelques 28 sites de lieux inesthétiques et dangereux qui ont été répertoriés à ce jour sur le territoire.

Permis de construction

Au cours du mois de novembre, un total de 3 permis de construction ont été émis sur le territoire de la municipalité pour un coût de construction estimé à 66 500 \$.

Re-zonage – rue des Pionniers, Saint-Léolin

La révision de l'arrêté de zonage pour la nouvelle municipalité de Rivière-du-Nord est potentiellement prévue pour 2025. Cependant, rien n'a encore été confirmé par la CSRPA. Le zonage de chacun des secteurs de la municipalité est devenu désuet et nécessitera une réflexion assez poussée lors du processus de révision pour s'assurer entre autres que les nouvelles pratiques en matière de logements y soient réglementées.

Dans le cadre du récent processus de re-zonage demandé sur la rue des Pionniers, les membres du conseil municipal ont déjà déterminé que le nouveau zonage de cette rue devrait être changé afin de permettre à des entreprises potentielles de s'y installer. Afin d'accélérer le processus, le conseil municipal a donc pris la décision de procéder immédiatement à une demande de re-zonage de cette rue. La première étape du processus est de demander l'avis du CRP concernant le projet. Une résolution sera donc passée au vote dans le cadre de la présente réunion à cette fin.